

Direction générale de l'agilité et de la performance

NOTE

**DESTINATAIRE :** M. Karl Malenfant  
Vice-président aux technologies de l'information  
et chef de projet CASA

**DATE :** Le 29 février 2020

**OBJET :** DAP 122 – Ajout du lot 10B

---

**CONTEXTE**

Le 18 février 2020, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance a transmis une lettre au vice-président Région de Québec d'IBM, qui agit aussi à titre de leader adjoint à la direction du projet CASA, pour effectuer un suivi des travaux de réconciliation. Cette lettre mentionnait que, malgré les efforts de la Société et de l'Alliance, nous n'étions pas en mesure de soumettre un dossier complet pour décision aux instances décisionnelles pour le 20 février 2020 et que nous nous sommes entendues afin de poursuivre la réflexion sur les ajustements à faire à la livraison 2 dans le respect des modalités contractuelles.

En réponse à cette lettre, l'Alliance a effectué une proposition le 20 février 2020 (voir lettre en annexe) en mentionnant qu'elle désirait la fermeture du lot 10 en date du 31 décembre 2019. La Société a répondu à cette proposition le 27 février 2020 (voir lettre en annexe). Comme mentionné dans cette lettre, plutôt que de fermer complètement le lot 10 en date du 31 décembre 2019, la Société désire scinder le lot 10 en deux lots, 10A et 10B. Le lot 10B se déroulera du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2020 afin de continuer la réalisation de la livraison 2 de CASA et de poursuivre les travaux d'ajustements.

**OBJECTIFS DU LOT 10B**

Plusieurs objectifs devront être atteints au courant du lot 10B dont :

- Confirmer la portée de la livraison 2 et de la livraison 2.5;
- Confirmer les efforts ainsi que les budgets requis pour compléter la L2 et L2.5;
- Compléter les travaux d'ajustements (21 points à couvrir); et
- Mettre à jour le plan global à la suite du découpage L2 et L2.5.

## **BUDGET - LOT 10B**

Afin de pouvoir effectuer les travaux requis, un budget total de 31,4 M\$ serait nécessaire, dont un budget de 22 M\$ pour l'Alliance et de 9,4 M\$ pour la Société. Pour la portion de l'Alliance, il s'agit d'un budget maximal et exclut les services de spécialistes pour supporter les travaux d'ajustements qu'elle devra elle-même assumer. De plus, le lot 10B ne sera pas assujéti à l'application du partage de risque tel que défini à l'annexe G du contrat de Services professionnels et de vente d'équipements.

## **FINANCEMENT**

Le financement de ce lot reste à être finalisé. L'objectif des parties est de financer ce lot via les différentes demandes d'ajustement de projet (DAP) résultant des travaux d'ajustement. Si ce mode de financement s'avère insuffisant, une autre méthode de compensation devra être convenue.

**IMPACT BUDGÉTAIRE :** Injection temporaire de 31,4 M\$ au projet CASA

Le directeur général de l'agilité et de la performance,

  
Sylvain Cloutier

N.B : Cette DAP a comme objectif de mettre en œuvre la réponse de la SAAQ transmise le 27 février 2020.

Québec, le 18 février 2020

Monsieur Michel Dumas  
Vice-président Région de Québec  
140, Grande Allée  
Québec (Québec) G1R 5N6

**Objet : Suivi des travaux de réconciliation**

Monsieur,

Nous faisons suite à notre lettre du 19 décembre 2019 afin de faire le point sur la progression des travaux de réconciliation entrepris au mois d'octobre 2019.

La Société et l'Alliance ont établi un classement des écarts en cinq familles, soit i) l'impact du nouveau plan détaillé sur l'échéancier et les efforts, ii) le changement aux hypothèses critiques de travail, iii) les événements liés au marché de l'emploi, iv) la complexité des travaux et v) le cycle de réalisation.

Malgré les efforts de la Société et de l'Alliance, les travaux de réconciliation ne pourront être complétés en vue de soumettre un dossier complet pour décision aux instances décisionnelles pour le 20 février 2020, et ce, tel qu'il était anticipé.

Les discussions tenues depuis l'automne dernier sur les écarts relatifs à l'impact du nouveau plan détaillé, les changements aux hypothèses de travail et les événements liés au marché de l'emploi ont permis de constater qu'il y avait un potentiel élevé de réconciliation à hauteur de 70,2 M\$. Pour de plus amples détails, nous vous référons à l'annexe jointe à la présente lettre.

Des demandes d'ajustement au projet découlant de ces efforts de réconciliation doivent être complétées conjointement par le chef de projet de l'Alliance et le chef de projet de la Société.

...2

Par ailleurs, en ce qui concerne les écarts relatifs à la complexité des travaux et au cycle de réalisation, la Société et l'Alliance se sont entendues afin de poursuivre leur réflexion sur les ajustements à faire à la livraison 2, le tout dans le respect des modalités contractuelles.

Dans ce contexte, l'analyse de la valeur des services rendus à ce jour, incluant ceux rendus au 31 décembre 2019, vous sera présentée par la Société.

Quant aux travaux à venir, les paiements partiels se poursuivront jusqu'au 30 juin 2020, à moins qu'une entente entre la Société et l'Alliance n'intervienne dans l'intervalle.

Cordialement,



Yves Frenette, FCPA, FCA

Vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et responsable de l'application des règles contractuelles

p. j. Faits saillants des travaux de réconciliation

c. c. M<sup>me</sup> Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction de la Société de l'assurance automobile du Québec

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA

M. Claude Guay, directeur général – services d'affaires mondiaux IBM Canada



20 février 2020

Monsieur Yves Frenette, FCPA, FCA  
Vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et responsable de  
l'application des règles contractuelles  
333, boulevard Jean-Lesage  
Québec (Québec) G1K 8J6

**Objet : Suite des travaux de réconciliation**

---

Monsieur,

Dans un premier temps, nous tenons à vous mentionner que l'Alliance est satisfaite de l'évolution des travaux de réconciliation faits à ce jour bien qu'ils ne soient pas complétés. Ces travaux effectués avec rigueur, ouverture et respect de l'entente contractuelle, ont permis à ce jour de réconcilier un montant de 70,2M\$.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'écart relatif à la complexité des travaux et au cycle de réalisation, l'Alliance est d'accord à poursuivre la réflexion sur les ajustements à faire sur la livraison 2, le tout dans le respect des modalités de l'entente contractuelle.

Dans ce contexte nous vous proposons l'entente suivante :

**Concernant le Lot 10**

Suite à l'analyse du « tableau de l'analyse de la valeur des services rendus et du solde à payer au 31 décembre 2019 » que la SAAQ a fourni à l'Alliance le 18 février, 2020, nous reconnaissons les éléments suivants :

- Le coût à plein tarif pour les services rendus par l'Alliance au 31 décembre 2019 est de 52,4M\$.
- Le budget initial disponible pour l'Alliance pour la réalisation de ce Lot était de 29,3M\$.
- Suite aux travaux de réconciliation, la SAAQ a convenu d'ajouter un montant additionnel de 10M\$ ce qui résulte en un nouveau budget de 39,3M\$ pour l'Alliance.
- Il reste donc un écart à combler de 13,1M\$.

2700 boulevard Laurier  
Tour Champlain, Bureau 4000  
Québec (QC) G1V 4K5

T 418 653-6574  
infoigsqc@igs.com  
igs.com

Pour combler cet écart, l'Alliance vous propose le règlement suivant :

- La SAAQ :

- Prendre la somme de 13,1M\$ dans la portion de l'Alliance du montant estimé de 14,4M\$ dans l'écart à réconcilier pour « l'utilisation des ressources locales au lieu de off-shore pour la réalisation des travaux de conversion et de sécurité » et l'ajouter au budget du Lot 10. Ceci amènera le budget du Lot 10 à 52,4M\$;
- Fermer le Lot 10 en date du 31 décembre 2019 sans l'utilisation de la contingence et sans partage de risque et payer toutes les sommes dues à l'Alliance pour le Lot 10;
- Ouvrir un Lot temporaire pour couvrir les services de l'Alliance entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 30 juin 2020 et y assigner un budget de 33M\$. Comme les travaux réalisés dans ce Lot produiront des actifs informationnels constituant de la valeur pour la SAAQ, les services de l'Alliance seront facturés en T&M et le modèle de partage de risque ne s'appliquera pas. De plus, le partage de risque demeurera suspendu jusqu'à ce qu'un nouveau séquençement soit établi et que l'exercice de replanification soit complété et approuvé par l'Alliance et la SAAQ;
- La SAAQ et l'Alliance conviennent d'utiliser ce nouveau budget pour la production d'actifs informationnels récupérables et prioritaires au nouveau séquençement de livraison.

- L'Alliance :

- Continuer à réaliser les travaux de conversion et de sécurité avec le taux moyen du contrat comme il a été fait en 2019 et ce jusqu'à concurrence de 13,1M\$.
- En plus des investissements de l'ordre de 5M\$ faits à ce jour par l'Alliance pour aider au redressement du projet, celle-ci s'engage à fournir des services de spécialistes pour supporter le développement de nouveaux scénarios. L'Alliance évalue cette contribution à un maximum de 2,5M\$.

### **Concernant le lot 8**

Il y a également un différend à régler pour le Lot 8. En effet, le budget total du Lot 8 a été dépassé de 1,91M\$. À la fin décembre 2019, la SAAQ avait dépensé la somme de 7,2M\$ sur un budget de 4,8M\$ pour réaliser sa partie des travaux, soit un dépassement de 2,4M\$.

De son côté, l'Alliance avait dépensé pour 9,7M\$ sur un budget de 10,2M\$, soit une somme de 500,000\$ inférieure au budget. Comme le dépassement est principalement dû au manque de connaissances d'affaires par les ressources de la SAAQ, l'Alliance propose de régler le différend du Lot 8 en utilisant le 1,91M\$ de la portion SAAQ du montant estimé dans l'écart à réconcilier « la complexité des travaux : règles d'affaires », et de transférer cette somme dans le budget du Lot 8, de fermer le Lot 8 sans utilisation de la contingence et sans partage de risque et de payer toutes les sommes dues du Lot 8 à l'Alliance.

**Production des DAPs**

L'Alliance demande à ce que toutes les DAPs supportant le 70.2M\$ soient produites, signées et remises à l'Alliance au plus tard le 27 février 2020.

Cordialement,



Michel Dumas  
Vice-président, Région de Québec  
2700, boulevard Laurier  
Édifice Champlain, bureau 4000  
Québec (Québec) G1V 4K5

c.c. Mme Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction de la Société de l'assurance automobile du Québec

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA

M. Claude Guay, directeur général – services d'affaires mondiaux IBM Canada





Québec, le 27 février 2020

Monsieur Michel Dumas  
Vice-président, Région de Québec  
140, Grande Allée  
Québec (Québec) G1R 5N6

**Objet : Réponse à votre proposition du 20 février 2020**

Monsieur,

Nous avons pris connaissance de la proposition de l'Alliance du 20 février 2020 portant notamment sur les lots 8 et 10.

En ce qui concerne le lot 8, selon l'information disponible, la Société évalue à 210 000 \$ la somme à être assumée par l'Alliance afin d'être en mesure de fermer le lot, tel que le prévoit l'entente.

Quant au lot 10, nous comprenons que l'Alliance a effectué, au 31 décembre 2019, des travaux pour une valeur de 52,4 M\$. Par ailleurs, à la suite des travaux de réconciliation et en appliquant la formule de partage de risques, une somme de 39,3 M\$ est due par la Société pour ces travaux. Un écart de 13,1 M\$ subsiste donc.

L'Alliance propose à la Société de fermer le lot 10 au 31 décembre 2019 et de lui payer la valeur totale des services rendus, soit 52,4 M\$. En contrepartie, elle propose une réduction des factures futures de la Société dans le cadre des travaux « offshore » d'un montant équivalent à cet écart, soit 13,1 M\$. La Société prend note de cette offre. Toutefois, puisque les discussions se poursuivent sur ce point dans le cadre des travaux d'ajustement, il faudra attendre le résultat de ceux-ci afin de voir si la Société pourra effectivement être compensée de cette manière. À défaut, une autre méthode de compensation devra être convenue. Dans ce contexte, la Société est disposée à diviser le lot 10 en deux lots, 10a et 10b, au 31 décembre 2019. Pour ce faire, les chefs de projets devront produire une demande d'ajustement de projet afin de ramener le budget du lot 10a au 31 décembre 2019, pour l'Alliance, à 52,4 M\$.

... 2

En ce qui concerne les travaux du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 30 avril 2020, la Société est disposée à mettre en place un nouveau lot 10b dont le budget ne serait pas assujéti à l'application de la formule de partage de risques. Le budget maximal de ce lot 10b, pour la portion attribuable à l'Alliance, serait de 22 M\$. Nous prenons également note du fait que l'Alliance fournirait, à ses frais, les services de spécialistes pour supporter les travaux d'ajustement si requis. Pendant cette période, la planification des travaux tel que prévu par le projet continuera à être appliquée. Nous vous rappelons que le fait de ne pas appliquer la formule de partage de risques à ce lot 10b ne constitue pas une renonciation à appliquer un tel partage pour le futur. Nous vous référons à cet égard à l'article 20 du contrat-cadre.

D'autre part, nous tenons à vous mentionner qu'à compter du 1<sup>er</sup> mai 2020 et selon la réflexion sur les ajustements à faire à la Livraison 2 qui seront convenus, un budget maximal sera établi pour le projet à être réparti entre l'Alliance et la Société. Ce budget sera assujéti à l'application de la formule de partage de risques, et ce, afin d'assurer, tel que le prévoit le contrat, un partenariat gagnant-gagnant, le tout dans le respect des modalités contractuelles. Conséquemment, le nouveau lot 10b couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 30 avril 2020 devra être fermé à cette date et un nouveau lot devra être mis en place à compter du 1<sup>er</sup> mai 2020.

Cordialement,



Yves Frenette, FCPA, FCA

Vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et responsable de l'application des règles contractuelles

c. c. M<sup>me</sup> Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction de la Société de l'assurance automobile du Québec  
 M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA  
 M. Claude Guay, directeur général – services d'affaires mondiaux IBM Canada

En foi de quoi, Société LAS accuse réception et accepte la préparation de la SAAG décrite dans la présente Lettre.



Michel Dumas  
 2020-02-27



Yves Frenette  
 2020-02-27

SharePoint

Hudon-Chabot, Élodie ▾ ⚙ ?

|                                 |                                                                                                                             |
|---------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| No DAP *                        | <input type="text" value="122"/>                                                                                            |
| No. DAS intrant                 | <input type="text"/>                                                                                                        |
| Titre                           | <input type="text" value="Ajout lot 10B"/>                                                                                  |
| Chantier *                      | <input type="text" value="BP-Bureau de programme"/> ▾<br>Chantier responsable de la demande                                 |
| Livraison                       | <input type="text" value="L2"/> ▾                                                                                           |
| Lot *                           | <input type="text" value="10B"/><br>No de Lot (00 À 99)<br>ou n/a                                                           |
| Impact entente de lot           | <input checked="" type="checkbox"/>                                                                                         |
| No. amendement entente de lot   | <input type="text"/>                                                                                                        |
| Liste plans impactés            | <input type="text"/>                                                                                                        |
| Date demande                    | <input type="text" value="27/02/2020"/>  |
| Date état                       | <input type="text" value="29/02/2020"/>  |
| État                            | <input type="text" value="En analyse"/> ▾                                                                                   |
| Type de demande                 | <input type="text" value="Ajout"/> ▾                                                                                        |
| Événement / motif de la demande | <input type="text" value="Administratif"/> ▾                                                                                |
| Demandeur                       | <input type="text" value="Frenette, Yves x"/>                                                                               |
| Priorité                        | <input type="text"/>                                                                                                        |
| Responsable analyse             | <input type="text" value="Malenfant, Karl x"/>                                                                              |
| SAAQ - Efforts                  | <input type="text"/><br>Efforts estimés pour les ressources SAAQ internes et externes                                       |
| SAAQ - Coûts                    | <input type="text" value="9 400 000"/><br>Coûts estimés pour les ressources SAAQ internes et externes                       |
| Alliance - Efforts              | <input type="text"/><br>Heures estimés pour les ressources Alliance                                                         |
| Alliance - Coûts                | <input type="text" value="22 000 000,00"/>                                                                                  |

Source financement Décision requise le Date de la décision Décision 

Détail décision

Le financement reste à être déterminé et dépendra de la résultante des travaux d'ajustement. Si ce mode de financement s'avère insuffisant, une autre méthode de compensation devra être convenue. De plus, le lot 10B ne sera pas assujéti à l'application du partage de risque.

Impact Bordereau ☐Nom du bordereau Approbation SAAQ Approbation Alliance 

Pièces jointes  
Lettre\_LGS\_20\_février\_2020.pdf   
Lettre\_VPRHFP\_18\_février\_2020.pdf   
Lettre\_VPRHFP\_27\_février\_2020.pdf

Créé le 02/03/2020 11:21 par Dernière modification le 05/03/2020 11:34 par